

Éléments de bilan

Pacte breton d'investissement dans les compétences 2019-2023



VERS UN EMPLOI DURABLE



Conclu entre l'État et la Région Bretagne, le Pacte breton d'investissement dans les compétences fixe des axes et des objectifs pour faire évoluer l'offre de formation professionnelle et l'accompagnement des Bretonnes et des Bretons vers un emploi durable. Développé de 2019 à 2023, et mis en oeuvre comme un support d'intervention sur chacun des bassins d'emploi bretons, il a fait l'objet d'adaptations, par voie d'avenants, pour répondre aux défis et enjeux rencontrés. Un déploiement nourri par de mêmes ambitions : répondre aux conditions du marché de l'emploi, aux demandes des entreprises et à la juste formation des personnes éloignées de l'emploi.

3 axes d'intervention au niveau régional :

1. Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.
2. Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés.
3. S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en oeuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations.

6 objectifs prioritaires en Bretagne :

1. Aller vers les publics, notamment les plus fragiles, et les convaincre d'accéder à la formation et à l'emploi.
2. Accompagner de manière sécurisée les publics vers, pendant et suite à la formation.
3. Apporter des réponses de formation mieux adaptées et innovantes au regard des besoins nouveaux de l'économie bretonne et des publics ciblés par le Pacte, en prenant en compte l'évolution des compétences.
4. Confier une place plus importante aux entreprises dans les processus de formation.
5. Impliquer les territoires, maillons essentiels à la mise oeuvre du Pacte, en tant que facilitateurs des dynamiques à entreprendre.
6. Proposer une dynamique partenariale favorisant l'innovation et accompagnant la transformation souhaitée.

Ces 6 objectifs prioritaires ont été complétés par voie d'avenants visant à :

- Orienter les jeunes vers les métiers d'avenir et les secteurs stratégiques en proposant des formations qualifiantes et pré-qualifiantes tout en soutenant la transformation de la formation
- Soutenir le Plan de réduction des tensions de recrutement et de retour à l'emploi des demandeurs et demandeuses d'emploi de longue et de très longue durée.

La formation professionnelle au service de l'emploi

Avec 253 000 formations financées auprès de 16,8% des demandeurs et deman-
deuses d'emploi, entre 2019 et 2023, par la Région et France Travail, l'ensemble des
territoires bretons s'inscrivent dans une même dynamique en faveur de l'emploi.

Un fort investissement dans les compétences

339 M€ de budget
régional annuel

(dont 54 M€ de l'État)

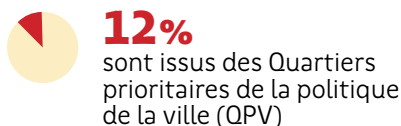
ont été dédiés à la formation
professionnelle, à l'apprentissage et
aux formations sanitaires et sociales
en Bretagne.

+ de **25 000**
formations

ont été financées, chaque année,
par la Région pour les personnes en
recherche d'emploi ou en reconver-
sion professionnelle. Et cela, auprès
de 160 organismes de formation
financés par la Bretagne.

L'accès à la formation des publics prioritaires

Sur les **125 000 stagiaires** entrés en formation PRÉPA ou QUALIF
Emploi entre 2019 et 2023, **110 000**, soit **88 %**, sont issus des publics dits
« prioritaires ».

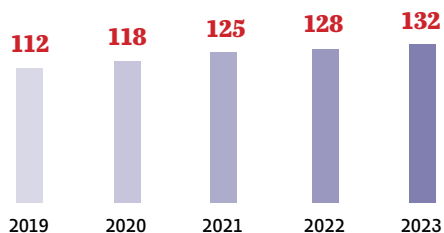


« Aller vers les publics »

Le Pacte breton d'investissement dans les compétences accomplit sa volonté d'« aller vers les publics » à travers sa gamme de formation PRÉPA. Une offre déployée au plus près des demandeurs et demandeuses d'emploi sur tout le territoire et bâtie pour leur permettre d'accéder à un métier.

Pour soutenir les réussites, PRÉPA sécurise les parcours d'évolution professionnelle en proposant un service de proximité, ancré localement. Les prestations proposées s'inscrivent ainsi dans un écosystème de partenaires et de ressources existantes sur le territoire. Ces partenariats socio-économiques enrichissent les formations, au plus proche des besoins des publics et des entreprises, avec des parcours sur mesure.

Ces 4 dernières années, la Région a également soutenu l'organisation des sessions de formation au plus près des stagiaires. Depuis, le nombre de lieux de formation est en progression constante.



Une mobilisation des organismes de formation

Pour faire connaître, à un large public, leur offre de services développée dans le cadre de l'action de formation, les dispositifs PRÉPA et QUALIF Emploi imposent aux organismes de formation, dans leur cahier des charges, deux nécessités : mettre en œuvre une animation territoriale et développer un partenariat de proximité et innovant.

Ainsi, il leur est demandé de se mettre en relation avec toute entité en contact avec des personnes s'interrogeant sur leur évolution professionnelle (IDEO, structures d'insertion par l'activité économique, Départements, associations...). Les organismes de formation doivent également repérer, sur leur territoire, les nouveaux acteurs et les lieux de l'information à l'emploi. C'est en effet grâce à la synergie de tous que peut s'accomplir la réussite de l'offre de formation régionale.

Cette dynamique locale s'accompagne, par ailleurs, d'un renouvellement des méthodes de « sourcing » des publics. Une disposition nécessaire afin de favoriser la visibilité de l'offre et mieux « recruter » les stagiaires (notamment grâce à l'embauche de chargés de mission dédiés).

Un accompagnement des acteurs relais sur les territoires

Rattachée auprès des espaces territoriaux, une équipe de 14 chargés de développement et de 9 animateurs et animatrices emploi-formation-orientation se concentre sur deux objectifs précis :

- D'abord, l'animation des dispositifs de formation de la Région avec l'ensemble de l'écosystème emploi-formation local. Les chargés de développement favorisent l'articulation entre les acteurs qui accueillent et informent les publics et les organismes de formation afin que le repérage et la mobilisation des publics soient les plus efficaces possibles.
- Puis, la formulation de réponses aux demandes de publics en recherche d'information pour engager un parcours de formation. Les 9 animateurs territoriaux emploi-formation-orientation sont appelés pour conseiller toute personne intéressée par les dispositifs et les aides de la Région.

Des campagnes sur les réseaux sociaux

En 2022, face à un constat de difficultés de recrutement sur les formations de maintenance industrielle, la Région a développé une campagne de marketing digital sur les réseaux sociaux. L'intention : exploiter l'intelligence artificielle (IA) et les « cookies » (les témoins de connexion) pour identifier les publics susceptibles d'être concernés par la formation ; les inciter à laisser leurs coordonnées ; puis les contacter pour leur faire une offre de service. Pendant 2 mois, cette campagne a permis de recueillir de nombreux contacts. En 2023, une nouvelle campagne de 2 mois a été organisée avec les organismes de formation PRÉPA Projet. Plus de 1 800 contacts ont été générés et 373 ont abouti à un entretien physique ou à une présence à une information collective. In fine, 70 personnes ont intégré une PRÉPA Projet suite à cette campagne. À noter que les résultats les plus significatifs ont été réalisés sur les zones rurales ou périurbaines.

Des tiers lieux de formation apprenants

Dès 2019, la Région a soutenu des tiers lieux sur les territoires de Janzé, d'Auray et de Belle-Île-en-Mer. En 2022, la Région s'est engagée pour porter l'appel à projets DEFFINOV initié par l'État. Il permet de soutenir sur 3 ans 18 tiers-lieux organisés en consortium avec de organismes de formation.

Ces projets doivent permettre d'une part d'ancrer la formation dans les territoires en la rendant plus accessible, plus concrète et plus ouverte et, d'autre part, d'innover dans les pratiques de formation en changeant le rapport aux savoirs et à l'apprentissage.

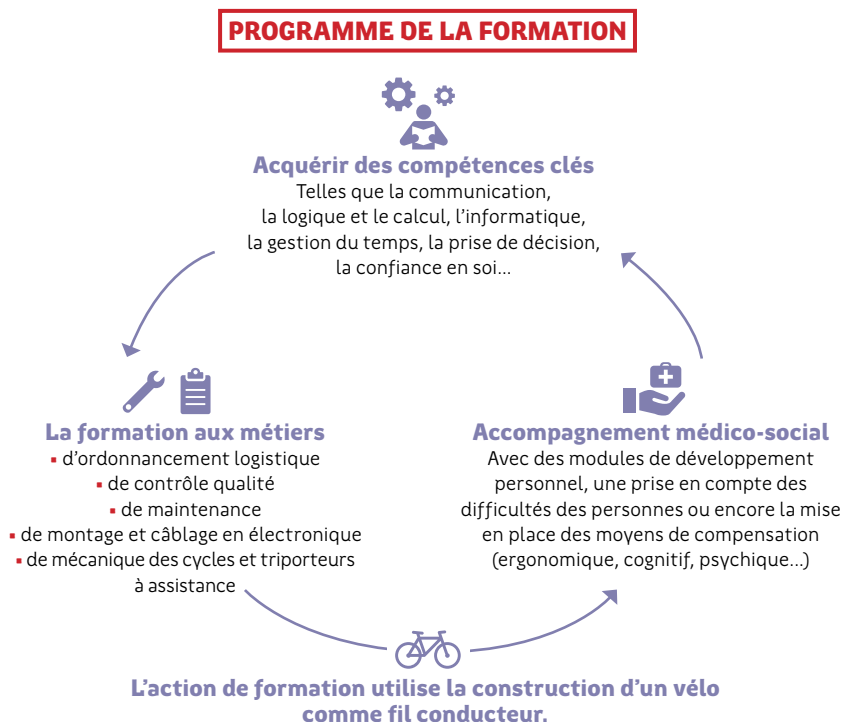
Des solutions pour tous les publics

Deux exemples pour comprendre l'action de la Région.

« Aller vers » les personnes en situation de handicap

- **L'offre de formation :** Agent polyvalent et agente polyvalente 4.0 pour l'industrie
- **Le lieu :** Campus Eprit Industries – Redon (35)
- **Le public ciblé :** Personnes en situation de handicap
- **L'objet :** Répondre aux besoins des entreprises

Associer réponse au besoin du tissu industriel Redonnais et croisement de regards entre le handicap et la pédagogie dans le droit commun. Un programme pédagogique et adapté a ainsi été mis en place, avec un accueil et un accompagnement des personnes dans leurs parcours individuels d'inclusion sociale et professionnelle dans le secteur de l'industrie. L'action vise à sécuriser les parcours de formation et d'insertion et créer une adaptation applicable et réaliste au sein de l'environnement d'une entreprise traditionnelle.



« Aller vers » les personnes en situation de monoparentalité

- **L'offre de formation :** La voix des femmes
- **Le lieu :** CLPS – L'enjeu compétences- Redon (35)
- **Le public ciblé :** Familles monoparentales
- **L'objet :** Soutenir l'égalité femmes-hommes

Différentes études montrent que les familles en situation de mono parentalité sont davantage exposées à un risque d'isolement et de précarité et s'inscrivent plus facilement dans le non recours à la formation. Cette action permet d'aller vers un public féminin souvent invisible et en situation de monoparentalité et de lui proposer une formation lui permettant de se remobiliser en :

- encourageant les femmes à s'autoris-er des démarches pour elles-mêmes,
- favorisant la formulation des besoins et des souhaits sur le registre socio-professionnel,
- mobilisant des dispositifs d'insertion socio-professionnelle au service d'une ambition personnelle (ex : se former, se qualifier, accéder à l'emploi, accéder à plus de mobilité, de disponibilité pour un emploi...)

PROGRAMME DE LA FORMATION



**SOUTENIR
LE PARCOURS
DE CHACUN
ET DE CHACUNE**



La gamme de formation « PRÉPA »

Avec la gamme de formation PRÉPA, la Région souhaite permettre, à chaque personne, de construire son propre projet professionnel. C'est en effet grâce à la découverte de métiers, à la définition d'un parcours, à l'acquisition de compétences et de qualifications, que chacune et chacun pourra accéder ou retourner à un emploi.

La gamme PRÉPA comprend ainsi plusieurs offres : PRÉPA Avenir Adultes, PRÉPA Avenir Jeunes et PRÉPA Avenir FLE (français langue étrangère). Toutes visent, avec des approches pédagogiques différenciées selon le type de public éloigné (jeunes, personnes en remobilisation ou reconversion, public FLE), à proposer, dans un cadre collectif de formation, une dynamique d'insertion et de remobilisation. Autre spécificité de la gamme : l'unité d'achat retenue est la session. Une disposition qui, en comparaison avec un système de paiement à l'heure-stagiaire, permet de sécuriser davantage l'organisme de formation (malgré les absences et/ou les abandons), tout en maintenant une programmation régulière et de qualité.

PRÉPA Clés : un dispositif centré sur les connaissances socles

Cette offre permet notamment de mettre en oeuvre des parcours illettrisme et numérique. Elle vise à la fois le renforcement du besoin de détection des situations d'illettrisme, et le renforcement du socle de compétences numériques indispensable pour l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle.

Afin de soutenir et déployer ce dispositif régional pour l'acquisition des savoirs de base, facilitant la logique de « préparation » à la formation qualifiante,

52 sites de formation ont été ouverts.

La Gamme PRÉPA en chiffres

L'évolution du nombre de stagiaires

	2019	2020	2021	2022	2023
PRÉPA Avenir	3 918	3 563	3 985	3 740	3 633
PRÉPA Clés	6 337	4 161	6 470	7 396	8 874
PRÉPA Projet	3 786	3 698	3 777	3 521	3 323
Actions subventionnées PRÉPA Avenir	Nc	Nc	842	889	583
Total	(10 641)	(11 422)	15 074	15 546	16 413

Et après ?

Stagiaires sortants de PRÉPA				
	Poursuite en formation		Dont formation qualifiante	
2019	1 454	17%	809	56%
2020	1 950	18%	948	49%
2021	2 866	20%	1 347	48%
2022	3 233	24%	1 605	50%
Total	9 503	20%	4 690	50%

Ce que les stagiaires sortants déclarent :

À propos de PRÉPA Avenir

87 % expliquent que cette formation leur a été bénéfique sur le plan professionnel et 85% sur le plan personnel.

61 %

ont, en fin de parcours, un projet professionnel précis.

À propos de PRÉPA Clés

68 % des sortants se disent « confiants » ou « optimistes »

29 % des personnes qui n'occupaient pas d'emploi poursuivent leur parcours de formation.

Dans 85% des cas, cette poursuite de formation suit le projet professionnel élaboré durant le parcours.

Zoom sur la formation intensive aux usages numériques

Lancée par la Région Bretagne, cette formation répondait à la demande émise par plusieurs entreprises adhérentes au CREPI (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion) implanté en Cornouaille. Mise en place à Quimper par le GRETA et en partenariat avec l'entreprise Génération (gestionnaire de frais de santé), l'expérimentation a accueilli 12 stagiaires, dont des seniors et des personnes en reconversion manquant d'aisance dans les usages numériques. À l'issue de leur formation intensive d'une durée d'un mois (108 heures), une certification PIX (certification des compétences numériques) a été proposée aux stagiaires. Génération a également engagé 11 des 12 stagiaires en contrat à durée indéterminée. L'entreprise a ainsi poursuivi leur formation en interne au cours de leur période d'essai.

Zoom sur le Parcours d'accès à l'emploi d'aide à domicile

Soutenir les personnes en insertion, pallier le manque de main d'œuvre... Plusieurs actions ont été menées pour répondre au très fort besoin de recrutement dans le secteur de l'aide à domicile. Trois exemples d'actions innovantes.

L'emploi d'aide à domicile - Locminé formation

Ce dispositif, comprenant deux sessions par an, a été mis en place, afin de s'adresser à des personnes bénéficiaires du RSA. Il offre un parcours sécurisé pour découvrir le métier et être accompagné vers la qualification professionnelle et l'emploi.

30 stagiaires entrés
en formation certifiante
ADVF

24 stagiaires en emploi
à la fin de la formation

Dans le cadre du SPIE, le CLPS a été retenu pour essayer cette action dans les départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine.

Contrat Emploi Durable - GRETA

Le dispositif Contrat Emploi Durable implique une forte mobilisation des employeurs tout au long du parcours de formation ainsi que la mise en place d'un tutorat pendant la formation et au moment de l'intégration dans l'emploi. L'objectif est de travailler sur la qualité de la formation et de l'emploi, pour faciliter l'intégration des personnes dans leur nouvel emploi.

Cette action est en phase d'essai à Loudéac.

Session spécifique PRÉPA Avenir adultes - Assistant de vie aux familles - AFPA

Découvrir le secteur de l'aide à la personne et confirmer le souhait de se projeter dans ce métier / secteur d'activité pour permettre de sécuriser l'entrée en formation qualifiante et ainsi de permettre à des entreprises de recruter des personnes qualifiées.

12 stagiaires entrés en formation

8 stagiaires entrés en formation qualifiante

Ce dispositif, intéressant en termes de sécurisation des parcours, est en phase d'essai sur d'autres territoires.

Accompagner à la qualification

À l'issue d'une formation PRÉPA, l'entrée en formation qualifiante peut être différée en raison notamment des dates de sessions proposées. Afin de sécuriser le parcours des stagiaires, un accompagnement à la qualification est proposé aux stagiaires. Cet appui leur permet non seulement de conserver la dynamique enclenchée lors de la formation PRÉPA mais aussi de sécuriser financièrement leur parcours grâce à l'aide financière de la Région.

Ce soutien est réalisé par un binôme « organisme de formation / structure d'accompagnement » grâce à un partenariat noué avec les 17 Missions locales (jeunes 16/25 ans), les 4 Cap emploi (bénéficiaires de l'obligation d'emploi), le réseau SPEF (demandeurs d'emploi suivis par les Structures de Proximité Emploi Formation), les 4 Départements (bénéficiaires du RSA) et France Travail (tous les demandeurs d'emploi, dont les demandeurs d'emploi de longue durée).

Le nombre de stagiaires accompagnés et entrants ensuite en formation qualifiante a ainsi pu augmenter progressivement jusqu'en 2022 avant un repli constaté en 2023.

Accompagnement à la qualification	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Réalisation 2022	Réalisation 2023
Proportion des stagiaires entrés en formation qualifiante à l'issue de l'accompagnement à la qualification	39%	41%	44%	37%

Badges numériques

Les badges numériques reconnaissent et valorisent les compétences, les engagements, les actions ou participations qu'une personne a acquises ou réalisées au cours de sa vie professionnelle ou personnelle. Des capacités ou « skills » qui ne sont reconnus par aucune certification. En 2022, la Région a donc expérimenté, avec les 11 organismes de formation assurant la PRÉPA Avenir jeunes, leur mise en place. L'objectif était de permettre aux jeunes d'identifier les compétences acquises au cours de leur PRÉPA Avenir jeunes, de mieux valoriser leur parcours et de soutenir leur candidature lors d'un recrutement pour une formation qualifiante ou un emploi. Aujourd'hui, la démarche des badges numériques est intégrée par la grande majorité des organismes de formation PRÉPA.

Aider financièrement

Le dispositif d'aide financière aux stagiaires de la formation professionnelle, créé en 2019, bénéficie, chaque année, à environ 9 000 stagiaires de dispositifs de formation Région Bretagne, pour un budget d'environ 30 M€. Il vise à indemniser les personnes qui suivent une formation (minimum 70 heures) afin qu'elles puissent s'engager pleinement dans leur parcours de formation.

De 300 à 750€

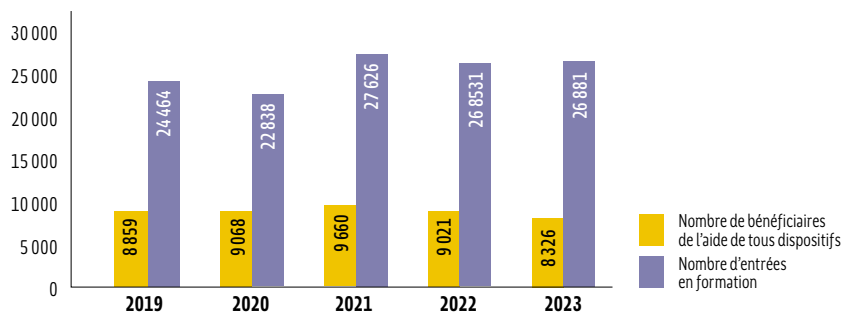
Pour la période 2019/2023, l'aide attribuée peut varier selon 4 tranches en fonction du quotient familial : 300€ d'aide socle ; 450 € pour la tranche 1 ; 600 pour la tranche 2 : € ; et 750 € pour la tranche 3. Les tranches 2 et 3 cumulant ensemble plus des deux tiers des bénéficiaires du dispositif.

Un forfait transport/hébergement (10 à 100 €) et restauration (80 €) est également proposé aux stagiaires.

Une aide pensée pour toutes et tous

La modalité « aide financière » portée par la Région Bretagne se différencie du choix opéré dans d'autres régions, pour lesquelles ce soutien prend la forme d'une rémunération (RSFP) proposée par l'État ou la Région et qui se base sur des critères différents, notamment l'âge des bénéficiaires. Les personnes éligibles à l'aide financière de la Région Bretagne sont essentiellement :

- les demandeurs d'emploi inscrits auprès de France Travail et non indemnisés,
- les personnes en recherche d'emploi ayant moins de 26 ans à la date d'entrée en formation,
- les stagiaires inscrits en tant que demandeur d'emploi pour le parcours 1 « Insertion socioprofessionnelle » de la Gamme PRÉPA Clés et bénéficiant d'un accompagnement socio professionnel renforcé,
- les jeunes ayant signé un contrat de Service militaire volontaire (SMV) qu'ils intègrent une formation financée par la Région ou une formation collective financée par France Travail (AFC),
- les stagiaires bénéficiant d'un accompagnement à la qualification.



Des soutiens à la vie quotidienne

Au-delà du déploiement intégré à la gamme PRÉPA de divers modes d'accompagnement des stagiaires sur tout sujet annexe à la formation, la Région soutient des actions spécifiques pour permettre de lever les freins à la formation et à l'emploi.

Mobilité

- Soutien d'une association régionale coordinatrice.
- Appui aux structures proposant du conseil en mobilité individuel ou en collectif, de l'accompagnement à la mobilité, de la mise à disposition d'équipements (vélos électriques, scooters). Depuis 2020, 18 plateformes réparties sur l'ensemble du territoire régional ont été soutenues par la Région.
- Déploiement de l'aide au permis de conduire afin de sécuriser les parcours des jeunes de 18 à 30 ans suivant l'une des formations financées par la Région Bretagne. Ce dispositif facilite l'accès à une formation qualifiante et sécurise les parcours vers l'emploi. Il peut financer le code et le permis à hauteur de 1 500€, ou seulement sur le permis à hauteur de 1 300€, auprès d'auto-écoles dont le siège est situé en Bretagne. Depuis 2021, 890 aides ont été accordées jusqu'au 31 décembre 2023.
- Généralisation de l'aide à l'apprentissage de la conduite par la «conduite supervisée». Portée par les missions locales, cette aide permet à des jeunes en recherche d'emploi ou en formation de bénéficier d'heures de conduite supplémentaires (en dehors du parcours de formation en auto-école) avec un parrain et ainsi optimiser leur chance d'obtenir le permis de conduire.

Garde d'enfant(s)

- Soutien à la création d'une Maison d'assistants maternels afin de répondre aux besoins de garde d'enfants notamment de parents stagiaires intégrant les dispositifs de formation financés par la Région.
- Développement d'un projet de crèche éphémère intégrée dans un organisme de formation visant à favoriser l'engagement des stagiaires en formation et d'expérimenter une première séparation avec l'enfant.
- Accompagnement de femmes en situation de monoparentalité.

Logement

- Financement d'études-actions en appui à certains territoires. Ces soutiens s'ajoutent aux actions entreprises par la Région en faveur du logement des saisonniers (notamment en les installant en internats en période estivale).

Équipements informatiques

La Région soutient les structures du réemploi qui travaillent en articulation avec les organismes de formation PRÉPA et QUALIF Emploi. Ces entreprises fournissent du matériel reconditionné aux stagiaires sous forme de prêt, don ou vente à prix réduit.

Adapter l'offre de formation

L'offre QUALIF Emploi permet l'acquisition complète ou partielle d'une certification. Renouvelée en 2023, la programmation s'appuie sur des formations modularisées et encourage l'innovation pédagogique. Ces marchés proposent aux Bretonnes et aux Bretons en recherche d'emploi des formations adaptées aux besoins des secteurs d'activité. Plusieurs enjeux ont ainsi été ciblés : favoriser la transition environnementale, répondre aux besoins en compétences des entreprises, favoriser la reconversion professionnelle, adapter les formations aux besoins des territoires.

Les modalités d'achat repensées

La Région a fait évoluer les modalités d'achat. En créant notamment une modalité de financement de « sessions spécifiques », la Bretagne voulait répondre de façon réactive aux besoins supplémentaires ou émergents des entreprises en adaptant l'offre de formation définie dans un cadre « marchés publics » souvent trop figé. Cette modalité permet, par exemple, un avenant au marché pour répondre à un besoin nouveau dans un bassin d'emploi.

124 sessions
spécifiques

ont été organisées sur le territoire breton de 2019 à 2023.

1 324 stagiaires

ont pu bénéficier
d'un parcours de formation.

À savoir : Le financement d'actions territoriales QUALIF Emploi permet de soutenir des formations construites dans le cadre de projets partenariaux favorisant l'expérimentation au plus proche des besoins des territoires et des entreprises.

Entrées sur les dispositifs régionaux de la gamme QUALIF

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre total d'entrées sur la gamme QUALIF	(8068)	(7576)	9594	8469	8261
Dont actions territoriales qualifiantes	NC	NC	991	1131	1150
Dont sessions spécifiques qualifiantes	49	119	327	130	95

Des stagiaires formés et insérés professionnellement

Selon la dernière enquête d'insertion publiée par le GREF Bretagne, parmi les stagiaires QUALIF Emploi :

87% obtiennent
une certification à l'issue
de leur formation

70 % sont en emploi
**1 an après leur sortie de
formation** (et 9% en poursuite de
formation). Cet emploi est en relation
avec la formation suivie pour 78% des
répondants.

Zoom sur la formation « Installateur et installatrice de système solaire photovoltaïque »

Suite au succès de la première session de formation à Quimper, une seconde a été ouverte. Mise en place par l'Afpa, cette formation de 4 mois combine 525 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.



Répondre aux enjeux du développement de la filière photovoltaïque en Bretagne et répondre aux besoins de recrutement des entreprises finistériennes.



En lien avec la stratégie régionale du plan Heol Breizh qui a pour objectif de produire 8 % de l'énergie en Bretagne à partir de source solaire d'ici 2040

70 540 € de budget

LA RÉUSSITE DE LA PREMIÈRE FORMATION :

4 stagiaires en CDD
à l'issue de la formation

8 stagiaires en CDI
à l'issue de la formation

Zoom sur la formation « paysan Créatif »

Confrontée à la cessation d'activité des exploitations, la Région Bretagne a fait de l'installation en agriculture une priorité régionale. Elle s'est ainsi fixée un objectif de 1000 installations-transmissions par an en 2028, contre environ 500 aujourd'hui.



Contribuer à l'installation de personnes non issues du milieu agricole et porteuses de projets de diversification des pratiques.



Avec le soutien au réseau des coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP)



Lancées en 2015 dans les Côtes d'Armor, les CIAP se sont étendues à l'Ille-et-Vilaine et au Finistère avant de se développer dans le Morbihan en 2022.

4 actions de formation (QUALIF Emploi action territoriale)

financées en 2022 afin d'accompagner des porteurs de projets à acquérir les compétences entrepreneuriales et techniques nécessaires pour créer leur activité en agriculture.

170 600 €
de budget

48
personnes accompagnées



Une certification « Entreprendre en Agriculture Paysanne » a été validée par France Compétences en 2022.

Elle va concerner les stagiaires sortant de la session 2022-2023.

Répondre aux besoins des entreprises et métiers en tension

Afin de répondre aux demandes spécifiques remontées par un employeur ou un groupe d'entreprises, des formations sur-mesure peuvent être mises en place. Pour chacune, une réponse adaptée est avancée : soit par le biais de sessions spécifiques PRÉPA ou QUALIF Emploi ; soit par le montage d'actions territoriales de formation cofinancées par la Région et associant un organisme de formation, des OPCO, des fondations privées...

Zoom sur la formation de gardien ou gardienne pour Archipel Habitat

- **L'offre de formation** : Gardien ou gardienne d'immeuble
- **Le lieu** : Centre Recherches Etudes Formation – Rennes (35)
- **Le public ciblé** : public peu ou pas qualifié ou demandeur d'emploi de longue durée, résidant dans les quartiers prioritaires
- **L'objet** : Répondre aux besoins exprimés par le bailleur social

Face aux difficultés rencontrées par les bailleurs sociaux pour recruter des gardiens et gardiennes d'immeuble, 3 actions de formations ont été organisées entre 2019 et 2021. À destination d'un public peu ou pas qualifié ou demandeur d'emploi de longue durée, résidant dans des quartiers prioritaires, cette formation qualifiante a permis, en 2021, à 10 stagiaires d'être formés. Imaginée par et pour Archipel Habitat, cette formation propose une organisation pertinente composée d'une période de mise en situation professionnelle avant l'entrée en formation, l'intervention de professionnels, la visite de locaux HLM et des stages en entreprise. Cette organisation se déroule à travers 5 modules :



MILIEU PROFESSIONNEL

- apprentissage du cadre institutionnel du logement social,
- fonctionnement d'un organisme HLM.



ENTRETIEN COURANT

- nettoyage des parties communes,
- gestes et postures, contrôle du nettoyage, tri des déchets ménagers,
- préparation habilitation électrique.



TECHNIQUE

- bâtiment et parties communes,
- équipements du logement,
- contrôle des équipements de sécurité,
- maîtrise des dépenses énergétiques.



GESTION LOCATIVE

- conditions d'accès au logement, contrat de location, loyers et charges, impayés et premières relances, troubles de voisinage, état des lieux, traitement des réclamations.



RELATIONNEL

- accueil des locataires, gestion des conflits, dynamique multiculturelle du quartier, accueil commercial, visite de logement.

100 % de stagiaires certifiés

Un appel à projets pour dynamiser les recrutements

L'appel à projets GIRH (Gestion Inclusive des Ressources Humaines) a formalisé un cadre d'intervention et de financement d'actions pour accompagner une diversification des modalités de recrutement, plus inclusives, de la part des entreprises, notamment des TPE et des PME. Il a aussi intensifié leur implication dans le processus de formation, tout en leur permettant de trouver une solution aux tensions de main-d'oeuvre.

Par exemple en 2022 :

+ de **800 entreprises**
ont été sensibilisées au recrutement
des publics les plus éloignés de l'emploi

+ de **200** ont été accompagnées
à un changement de pratique

+ de **200 emplois**
ont été créés ou facilités dans
le cadre de cet appel à projet

Projets de GIRH soutenus	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de projets de GIRH soutenus	15	11	14	15	16
Montants globaux	297 862 €	215 466 €	341 791 €	434 256 €	488 893 €

Zoom sur le soutien au GEIQ Breiz'h Multisectoriel

Depuis 2020, la Région accompagne le lancement d'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) dédié aux personnes en situation de handicap, sur le département des Côtes d'Armor et les territoires avoisinants.



Accompagner et coacher

- Des demandeurs d'emploi en situation de handicap ou en difficulté de santé désirant se qualifier par l'alternance
- Des TPE/PME en recherche de compétences qu'elles n'arrivent pas à trouver par le réseau actuel de l'emploi



Le GEIQ BREIZ' propose un accompagnement individualisé, tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises, depuis la préparation du projet professionnel jusqu'à l'intégration dans l'entreprise en s'appuyant sur les dispositifs de la Région : PRÉPA projet pour la préparation à la prise de poste, partenariat avec les organismes de formation (QUALIF Emploi, alternance) pour individualiser les parcours.

Entre mars 2020 et mars 2023, les accompagnements ont permis :

80 contrats de
professionnalisation
(CDD de 12 à 24 mois)

3 contrats d'apprentissage
de 24 mois

108 entreprises
mobilisées dont **83 TPE/PME**

DES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES NOUÉS AVEC LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Depuis 2018, la Région a engagé des partenariats économiques dans 5 secteurs d'activité : le numérique avec ADN Ouest, l'industrie avec l'UIMM, le bâtiment avec la FFB Bretagne, l'agriculture avec l'ANEFA et le bois avec Fibois.

Ces partenariats développent depuis des actions visant à une meilleure attractivité de leurs métiers afin de mobiliser plus largement les publics pour répondre aux tensions de main-d'oeuvre. Selon les actions mises en oeuvre, des rapprochements avec les organismes de formation visent aussi à un meilleur rapprochement entre personnes formées et besoins en recrutement des entreprises.

Impliquer les territoires

La Région apporte un soutien aux territoires pour faire émerger les besoins dans une dynamique partenariale grâce à un appel à projets Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPECT). Celui-ci associe les partenaires sur les territoires. Chaque année, une dizaine de projets sont ainsi soutenus permettant ainsi de faciliter le recensement et l'analyse des besoins en compétences, de favoriser le rapprochement entre les entreprises en difficulté de recrutement et les demandeurs d'emploi, d'agir sur l'émergence d'actions de formation ou le traitement des freins périphériques à l'insertion professionnelle.

Projets de GPECT soutenus	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de projets de GPECT soutenus	8	9	14	15	11
Montants globaux	198 287 €	250 150 €	285 979 €	240 840 €	276 926 €

Zoom sur le soutien aux initiatives des pôles ESS en faveur de l'attractivité des métiers

Depuis 2019, la Région accompagne EcoSolidaires, le Pôle ESS du Pays de Fougères, dans une démarche de travail partenarial entre employeurs, organismes de formation et partenaires de l'emploi-formation.



Permettre aux structures du secteur social et médico-social d'anticiper les mutations socio-économiques pour maintenir, sécuriser et développer l'emploi dans cette filière qui peine à recruter.



Mise en place d'un rallye des métiers, avec plus de 25 partenaires mobilisés et plus d'une centaine de participants, ainsi que des actions formations en réponse aux besoins identifiés.



L'expérience de travail partenarial essaie sur d'autres territoires :

- Le Pôle ESS du Pays de Brocéliande a démarré un projet pour accompagner la professionnalisation des employeurs associatifs et renforcer l'attractivité de leurs métiers dans les secteurs de l'aide à la personne, de l'animation et du sport.
- Une démarche similaire s'est lancée sur Vallons de Vilaine auprès des employeurs associatifs d'aide et de soins à domicile, qui représentent 60% de l'emploi ESS sur le territoire.

Une gouvernance territoriale pour faire émerger les actions prioritaires

Les 14 CTEF (Commissions Territoriales Emploi Formation) sont des instances de gouvernance partagée. Elles traitent transversalement d'actions en faveur de l'accompagnement des publics, d'actions pour répondre aux problématiques de recrutement des entreprises et d'actions innovantes en fonction des spécificités des territoires. En 2023, 4 territoires ont expérimenté l'élargissement à la dimension insertion avec l'implication des Départements et la mise en place de CTEFI (Commissions Territoriales Emploi Formation Insertion).

Les CTEF et CTEFI permettent d'identifier les besoins d'un secteur, pour coordonner la production d'outils et de ressources.

Afin d'accompagner les dynamiques territoriales, la Région apporte un soutien à des initiatives identifiées par les partenaires et membres des CTEF et CTEFI, comme l'organisation d'événements partenariaux locaux, des actions de découvertes des métiers et d'orientation vers des métiers méconnus pour certains publics ou encore des projets issus du dispositif « Territoire Zéro Chômeur de longue durée ».

Zoom sur l'appui aux filières d'emplois déficitaires – dispositif GPECT à Belle-Ile-en mer

L'objectif : agir sur l'économie locale et la situation de l'emploi à Belle-Ile-en mer en permettant aux entreprises locales de recruter des personnels qualifiés et stables, bien insérés socialement dans le tissu économique et social insulaire

DES MISES EN RELATION AVEC OU SANS PARCOURS INDIVIDUEL PRÉALABLE QUI ONT PERMIS :

- Des embauches directes
- Des périodes d'immersions (PMSMP)
- Des formations préalables au recrutement (AFPR)
- Des entrées en formation qualifiante (avec ou sans alternance) avant embauche

DES ATELIERS "PARTICULIER EMPLOI" ET CODE DE LA ROUTE MIS EN PLACE

- Tout comprendre sur l'emploi à domicile entre particulier - avec 3 employeurs et 5 salariés.
- Feu vert pour le code de la route – 9 personnes ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique gratuit pour le code de la route.

CONSTRUCTION D' ACTIONS COLLECTIVES CIBLÉES VERS UNE ENTREPRISE OU UNE FILIÈRE D' EMPLOI



**Santé et service à la personne
(formations ADVF)**



Hôtellerie restauration :



**Bâtiment, construction
et autres filières**



**Transport de personnes
avec Les Cars Bleus**

Depuis 2020 :

35 entreprises
impliquées

35 personnes
bénéficiaires

17 accompagnements
dont :

- **6 PMSMP** (immersion)
- **2 AFPR** (formation préalable au recrutement)
- **2 formations qualifiantes**
- **7 recrutements** en sortie de formation

Zoom sur l'aide déterminante aux Territoires Zéro Chômeur de longue durée

L'objectif : Démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toutes les personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire.

9 territoires

ont été soutenus dans le cadre de leurs travaux de labellisation

4 formations ont été

financées pour préparer les demandeurs d'emploi à intégrer l'Entreprise à but d'emploi (EBE)

5 territoires sont labellisés

et ont continué à être soutenus pour lancer l'activité et animer le dispositif

5 territoires labellisés à l'échelle de la Région :

Pipriac-St Ganton, Centre Ouest Bretagne, Vannes-Ménimur, Rennes-Le Blosne et, début 2023, St Thégonnec-Loc Guigner

583 591 €

de budget

Une relation renouvelée entre la Région Bretagne et les organismes de formation

Afin d'accompagner cette démarche de transformation, les interactions entre la Région et les organismes de formations se sont renouvelées passant d'une relation financeur/exécutant à une relation plus partenariale.

Outre l'implication des organismes de formation dans la co-construction d'actions de formation « sur mesure », adaptées à des besoins spécifiques tels que présentés plus haut, cette relation passe aussi par une participation à la co-construction de projets régionaux. Comme la création et la diffusion d'un kit pédagogique « Bien manger pour tous » destiné aux stagiaires PRÉPA et QUALIF Emploi.

Par ailleurs, une offre de service technique a été déployée pour accompagner les organismes de formation dans leurs obligations réglementaires afin de faciliter une meilleure compréhension des attentes et des process de plus en plus complexes. En dépassant son rôle de simple acheteur/financeur, la Région a développé une posture active d'innovation et d'animation collective des organismes de formation.

Innover et accompagner la transformation

Un appel à projets a été lancé en 2021 pour accompagner la transition numérique des organismes de formation bretons. Ce plan d'accompagnement à la digitalisation des formations s'inscrit dans les orientations de la feuille de route « stratégie numérique responsable » adoptée par le Conseil régional le 28 septembre 2019. L'appel à projets permet depuis aux organismes de formation retenus de bénéficier d'un accompagnement pour la transition digitale des formations qu'ils proposent. Celui-ci s'accomplit en 2 étapes. La première basée sur la stratégie en matière de digitalisation puis une seconde plus opérationnelle à partir d'un plan d'action.

« Les RDV du Pacte » pour aborder les enjeux de la formation

professionnelle continue

Proposés par la Région et animés par le GREF Bretagne, ces conférences, en distanciel ou présentiel, ont pour objectif, de sensibiliser, d'informer, d'acculturer les organismes de formation aux enjeux qui s'imposent désormais au champ de la formation continue : transition écologique, numérique, développement de l'IA, impact des neurosciences, gamification...

13 Rendez-vous
du Pacte proposés
depuis 2021

99 % de satisfaction
de la part des participants

EN CHIFFRES :

54 organismes de formation accompagnés dans leur digitalisation (11 en Côtes d'Armor, 15 en Finistère, 22 en Ille-et-Vilaine, 6 en Morbihan)

28 organismes de formation toujours en cours d'accompagnement

1,48 M € de budget engagé en 2021, 2022, 2023

4 prestataires spécialistes de la digitalisation (8 jours en moyenne pour définir une stratégie d'action et 15 jours en moyenne pour mettre en œuvre un plan d'action)

48 subventions accordées depuis février 2022

71 300 € de coût moyen pour les projets de digitalisation

48 demandes de subvention (dont 35 en cours)

46 700 € de subvention accordée en moyenne

70 % de participation de la Région en moyenne

2,245 M € de budget de subvention

Un tamm bilañs

Emglev evit postañ er barregezhioù e Breizh 2019-2023

Parts de fin-conte

Assent berton de pllacement-fezant den les capabletës 2019-2023



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10

X [regionbretagne](#) | [f regionbretagne.bzh](#) | [@region.bretagne](#) | [in Région Bretagne](#)
www.bretagne.bzh